

POMME de TERRE *hebdo*

Journal économique du marché de la pomme de terre

N° 976 - 10 septembre 2011

Technique

Maîtriser la thermonébulisation

L'application d'antigerminatif est une étape cruciale de la conservation des pommes de terre. La plus grande vigilance doit y être apportée afin de limiter les risques de résidus, sans nuire à l'efficacité du traitement. De nouvelles molécules et de nouvelles pratiques peuvent aider à atteindre cet objectif.

Trois molécules sont aujourd'hui autorisées en France pour contrôler la germination des tubercules. La première, l'hydrazide maléique (Fazor, ITCAN, Hymalaya...), est appliquée sur le feuillage en cours de végétation et permet de bien limiter la pression de germination dans les premières semaines de conservation. Elle possède une action intéressante pour limiter les repousses en parcelles les années suivantes. Le CIPC⁽¹⁾ et l'Huile de menthe, homologué depuis la fin d'automne 2010, sont les deux matières actives à pouvoir être utilisées en cours de conservation de manière fractionnée pour pouvoir assurer une action inhibitrice sur le long terme, avec ou sans application préalable de la première au champ. Pour l'une et l'autre de ces deux matières actives la pratique de la thermonébulisation doit être parfaitement maîtrisée pour garantir efficacité et sécurité de l'application.

Adapter la dose au type de variété et de condition de conservation

La bonne efficacité antigerminative passe par un bon cadencement des applications pour éviter tout démarrage de germination. Ceci est particulièrement le cas pour l'huile de menthe qui est particulièrement volatile et ne possède qu'une rémanence limitée. La dose de produit appliquée doit être adaptée à la durée de conservation et à la pression de germination du lot par une surveillance régulière de l'évolution de la germination du tas en plusieurs zones du stockage. De nombreux paramètres interfèrent en effet dans la rapidité de germination des tubercules (variété, état physiologique, température de conservation, humidité dans le bâtiment, aération des tubercules...). Une bonne maîtrise de la température de conservation à la température de consigne constitue un élément clé de la réussite.

Rechercher l'innocuité des tubercules

Pour éviter tout risque de brûlure de l'épiderme, il convient de toujours bien vérifier l'état du séchage des tubercules avant l'application par des prélèvements à 30 cm de profondeur environ du sommet du tas.

Il est ainsi conseillé de prévoir une période de refroidissement d'environ 0,2 °C accompagnée ou suivie d'une ventilation interne énergique durant les 24 à 48 heures précédant l'application pour éliminer toute humidité excédentaire.

Si nécessaire, veillez à protéger les tubercules d'éventuelles projections de gouttelettes de produit de plus grosses tailles.

Consultez notre site
www.cnipt.fr
<<http://www.cnipt.fr>>
où vous trouverez toutes
les informations techniques
et économiques sur la
pomme de terre, ainsi que
l'actualité de la filière.

Quel que soit le produit utilisé, la thermonébulisation doit être parfaitement maîtrisée pour assurer l'efficacité et la sécurité du traitement.

Rechercher l'homogénéité de distribution du produit dans la masse des tubercules stockés

L'application doit se faire de préférence depuis un point d'application central dans le bâtiment par rapport à l'emplacement de la ventilation.

Pour un tas vrac, l'espacement entre les gaines doit être suffisamment proche (2,70 m maximum si elles sont enterrées, 3,70 m si elles sont aériennes) et la surface du tas doit être convenablement aplanie en veillant à boucher les gaines à hauteur du sommet du front de tas dans le cas où le bâtiment ne serait pas totalement rempli ou partiellement vidé.

Dans un stockage réfrigéré en caisses, les palox devront être convenablement répartis dans le stockage en ménageant des espaces réguliers entre chaque pile et suffisamment de vide entre le sommet des piles et le plafond (1,50 m au moins). Vrac ou frigo, lorsque l'espace vide dépasse 25 % du stockage, il est préférable de rechercher un cloisonnement du bâtiment même temporaire pour limiter les pertes.

Pour aider à la répartition du produit dans la masse des tubercules stockés un brassage d'air par ventilation interne est nécessaire à faible régime après une mise en charge de l'espace vide du bâtiment par le brouillard. La mise en place d'un dispositif à aspiration dans ce type de stockage peut améliorer la rentrée du brouillard dans les palox, tout particulièrement si ceux-ci sont de grandes tailles ou renferment des tubercules de petits calibres.

Pour un stockage vrac, faire fonctionner les ventilateurs les uns après les autres en plusieurs cycles durant l'application alors que pour un stockage en palox un fonctionnement par intermittence (3 à 4 minutes par quart d'heure) suffit. Mettre en marche systématiquement la totalité de la ventilation durant quelques minutes à la fin de l'intervention.

Sécuriser le point d'application et l'applicateur

Le passage permettant le passage du canon de l'appareil qui doit rester à l'extérieur du bâtiment doit être sécurisé au mieux pour éviter le risque incendie. C'est là que se situe le risque majeur de contact entre un point chaud de l'appareil et notamment l'isolant, souvent facilement inflammable. Ce passage doit ainsi être tubé et réalisé dans une zone constituée d'un matériau ininflammable (laine de roche...). Par ailleurs il convient de laisser un espace libre suffisant devant l'orifice du canon de façon à permettre une expansion optimale du brouillard dans un lieu dégagé de tous matériaux combustibles.

Pour combattre tout encrassement et éviter tout risque de projection de débris incandescents en début d'application, l'appareil doit être correctement entretenu et nettoyé en suivant les prescriptions du constructeur avant et après chaque utilisation, surtout s'il s'agit d'un achat en commun. Par ailleurs il est nécessaire d'assurer la bonne horizontalité de l'appareil pour éviter tout reflux de produit vers le point chaud de l'appareil.

Dans tous les cas, il est impératif de rester à proximité de l'appareil durant toute la durée de l'application pour pouvoir intervenir au mieux dès l'apparition du moindre incident. Veillez également à disposer à proximité d'un extincteur convenablement révisé.

Pour sécuriser l'applicateur, n'oubliez pas de porter un masque et des gants durant toute la durée de la manipulation et de l'application (spécialités commerciales classées XN). ■

Michel Martin, Arvalis-Institut du végétal

(1) Plusieurs formulations commerciales de CIPC sont désormais utilisables pour une application liquide à la mise en tas. Ce type d'application peut ainsi remplacer la pratique du poudrage lorsqu'elle est utilisée. Elle peut apporter plus de facilité et de praticité de mise en œuvre que celle-ci mais en possède généralement les mêmes limites : nécessité d'adapter au départ la dose d'application à la durée de conservation, nécessité d'appliquer le produit sur des tubercules à bonne maturité de peau pour éviter les brûlures.

Exportations françaises en tonnes (D'août 2010 à juillet 2011)

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Espagne	550 000	727 300	664 500	554 700
Italie	292 200	276 800	366 400	358 600
Portugal	192 200	279 100	225 700	190 900
Grèce	22 100	19 200	34 700	30 400
Allemagne	107 700	107 000	120 500	100 400
Royaume-Uni	172 200	90 200	79 900	67 300
Belgique	282 000	252 400	317 400	281 800
Pays-Bas	73 200	50 100	76 500	120 300
Peco	41 400	67 700	151 000	223 100
Autres	24 900	26 400	24 300	37 100
Total	1 757 900	1 896 200	2 060 900	1 964 600

Source : Douanes

La campagne 2010-2011 n'a pas vu le record d'exportation battu en volume, les 2 millions de tonnes n'ayant pas été atteints, mais elle restera néanmoins un très bon millésime en valeur, avec une progression de plus de 60 %. Avec plus de 505 millions d'euros de chiffre d'affaires, le record de 2006-2007 est même battu. Les marchés traditionnels ont tous été au rendez-vous, et les nouveaux marchés conquis en Europe centrale et orientale se sont confirmés, avec près de 220 000 t expédiées, la Russie ne comptant que pour un peu plus de 20 000 t.

BRÈVES

GIPT

Un nouveau président

Pascal Foy, producteur de pommes de terre féculières dans la Marne, est le nouveau président du GIPT. Il remplace Didier Lombart qui terminait sept ans de mandat. Christophe Rigo, dirigeant chez McCain, est vice-président et Alain Dequeker, producteur, est trésorier.

EUROPE

Stabilité des surfaces...

Selon Christophe Hambloch, analyste indépendant des marchés agricoles et alimentaires implanté en Allemagne (AMI), on observe une diminution des surfaces cultivées en Europe du Sud, de l'Est et dans les pays des Balkans (Tchéquie et Hongrie).

En Espagne, les surfaces ont baissé de 1995 à 2011 passant de 220 000 ha à quelque 80 000 ha. La situation est identique en Italie et en Grèce. En Europe de l'Est, la production a aussi baissé fortement, notamment en Pologne où la structure des exploitations s'est modifiée profondément depuis 1996. Même en Allemagne, les surfaces sont passées de 315 000 ha à 216 000 ha de 1999 à 2011. La situation est différente en France et surtout en Belgique. Dans l'ensemble de l'UE, la surface cultivée est pourtant stable d'une année sur l'autre.

... et demande stimulée de la transformation

Selon l'AMI, les volumes destinés à la transformation sont en hausse régulière en Europe de l'Ouest. Ils sont passés de 11,9 à 12,38 puis à 12,99 Mt de 2008 à 2010. L'AMI prévoit aussi une demande importante des besoins de l'industrie de transformation européenne en 2011-2012 que l'analyste évalue à 500 000 t. Reste que ce chiffre est à relativiser au vu des taux élevés de matières sèches et d'un rendement industriel qui leur seront plus favorables cette année.

ALLEMAGNE

Hausse de la transformation

Depuis la campagne 2009-2010, la proportion de tubercules utilisés pour la transformation allemande est en hausse, illustrant une croissance plus importante de la demande en produits transformés. Les volumes de pommes de terre destinés à la transformation y sont ainsi passés de 3,082 à 3,237 Mt de 2008 à 2010. Les consommateurs allemands sont en effet friands de produits secs à base de pommes de terre, farcis ou en salades.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Le coût de la psyllide

Pour Potatoes New Zeland, la lutte contre la psyllide de la pomme de terre

a coûté à la profession 101,5 millions de dollars néo-zélandais (59,7 millions d'euros) depuis sa découverte en 2006. « Rien que l'année dernière, cela a représenté 20 % de la valeur de la production, s'inquiète Ron Gall, délégué général. Financièrement, la filière ne peut simplement plus se le permettre. Nous avons été soutenus par le ministère de l'Agriculture et par le Fonds de soutien pour une agriculture durable néo-zélandaise, mais nous avons n'avons plus d'argent. »

(Source : World Potato Market)

HONGRIE

Taxe sur les chips

Depuis le 8 septembre, une nouvelle loi est entrée en vigueur en Hongrie, baptisée "Taxe sur les chips". Son but, augmenter les prix des produits sucrés et salés (hors charcuterie traditionnelle hongroise). Le gouvernement essaie de modifier les habitudes alimentaires des Hongrois. La loi devrait rapporter 74 millions d'euros par an à l'Etat.

PRODUCTION BIO

Pas de "success story"

Selon les informations de l'AMI, 20 000 ha seraient consacrés à la pomme de terre bio dans l'Europe des 15, dont une grande partie de production en Allemagne qui représente 5 % de la production européenne.

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (SNM)

Cours en €/tonne

- Marché français (logé, palettisé) mardi 30 août 2011

Variétés de consommation courantes	
Bintje Bassin Nord non lavée cat. II 40-75 mm sac 25 kg	NC
Div. var. cons Bassin Nord lavée cat. I 40-75 mm sac 10 kg	100-160 (↔)
Agata France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	NC
Variétés à chair ferme	
Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	400-550 (↔)
Rouge France lavée cat. I + 35mm carton 12,5 kg	400-550 (↔)

NB: entre parenthèses, la tendance du marché.

- Stade export expédition lundi 29 août 2011

Agata France lavable cat. I 40-70 mm sac 1 tonne, le kg	70
Div. var. cons France lavable cat. I 40-70 mm sac 1 tonne : le kg	NC
Div. var. cons France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg : le kg	NC
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg : le kg	NC

- Industrie semaine 34

	Nord-Seine
Bintje Nord Tout venant 35 + vrac fritable	40-50 (↔)
Div. var. cons. Bassin Nord tout venant 35 +, vrac fritable	25-35 (↔)

- Rungis mardi 30 août 2011

	Moyenne
Charlotte lavée 35 + mm cart. 12,5 kg	550-600 (↔)
Div. var. cons. lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	250-280 (↔)
Agata lavée 60 +, cart. 12,5 kg	-

L'intégralité des cotations du SNM peut être retrouvée sur www.snm.agriculture.gouv.fr et au 08 92 68 67 82 (0,337 €/min)

Cotations marchés étrangers

€/tonne

Nouvelles cotations VTA (Verenigde Telers Akkerbouw)	
Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	NC
Export : tout-venant, vrac, départ, qualité export, 40 mm +	NC
Calibre 0-40 mm (indicatif)	NC

Belgique (SNM) le 30 août 2011
Bintje 35 mm + 47,20-50 (↔) (tout venant, départ, hors TVA)

Grande-Bretagne (Cours BPC) le 26 août 2011
Prix moyen production 115,25

Editeur CNIPT
43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél : 01 44 69 42 10
Fax : 01 44 69 42 11
Directeur de publication :
Jean-Luc Gosselin
Prix du numéro : 2 €
Abonnement 1 an : 53 €
Editeur délégué :
FLD Hebdo (Abc SA)
Imprimerie : RPN
36/40 bd R. Schuman
93190 Livry-Gargan
Dépot légal :
à parution
ISSN n° 099133351

LES MARCHÉS À TERME

RMX Hanovre-Industrie	30/08/2011	31/08/2011	01/09/2011	02/09/2011	05/09/2011
Novembre 2011	55	55	55	56	56
Avril 2012	86	86	87	88	87